**Prédication du 16 octobre**

Le texte proposé à notre méditation se trouve dans l’Évangile de Luc, chapitre 18, verset 1 à 8 :

« Jésus leur disait une parabole pour qu’ils sachent qu’il leur faut prier sans cesse et sans se décourager (enkakew), 2 en disant : "*Il y avait un juge dans une ville qui* ***ne craignait pas Dieu*** *et* ***ne respectait pas*** *(entrepw)* ***les humains****. 3 Il y avait une veuve dans cette ville-là et elle venait vers lui en disant* : ‘Fais-moi justice (ekdikew) de mon adversaire (antidikoj : contre la justice) !’ 4 *Et, pendant un temps, il ne voulait pas. Mais après ces choses, il se dit en lui-même* : ‘Même si je ne crains pas Dieu et ne respecte pas les humains, 5 parce que cette veuve m’apporte de la peine (kopoj : peine, tracas, soucis), je lui ferai justice (ekdikew), afin qu’elle ne vienne pas sans fin me casser la tête (upwpiazw : assommer)’". 6 Et le Seigneur dit : "*Écoutez ce que le juge de l’injustice dit ! 7 Et Dieu ne ferait pas justice à ses élus, ceux qui crient à lui jour et nuit et* *il ne serait pas patient pour eux ? 8 Je vous le dis : il leur fera justice rapidement. Mais le fils de l’homme, étant venu, trouvera-t-il la foi sur la terre ?* »

 Chers frères et sœurs en Christ,

 Le Christ nous incite à prier. Il le fait en prenant comme exemple un juge de ce monde. Un juge qui ne craint pas Dieu ! Un juge athée donc. Et un juge qui ne respecte pas les humains. Qui n’est pas « tourné vers eux », pour être au plus près du texte grec, qui n’est pas prêt à entendre leurs préoccupations, leurs difficultés. Il se désintéresse des humains sans doute car seule sa personne l’intéresse, tourné qu’il est vers lui-même. Un juge qui, au final, consent, malgré tout, à « faire justice » à cette femme qui lui « casse les pieds », jour et nuit. Ce juge athée, non respectueux des hommes et des femmes mais qui répond malgré tout à leurs demandes de justice, **est l’image de notre Dieu qui répond à nos prières**. Tout dans cette courte parabole est important.

**1) Le juge athée**

 **Le Christ nous incite à prier Dieu en prenant l’image d’une femme venant « casser les pieds » à un juge, jour et nuit**. Elle vient lui casser les pieds non pas pour une question de météo, non pas pour lui demander de gagner plus d’argent, d’avoir les huit bons numéros au loto ou je ne sais quoi d’autre. Elle vient vers ce juge pour une question de justice. Elle vient lui demander d’intervenir car elle fait face à un homme qui est « à l’opposé de la justice », qui est contre la justice. Peut-être parce que celle-ci l’empêche de faire ses affaires, de gagner de l’argent, d’exploiter des gens. Il piétine la justice pour mieux piétiner les hommes et les femmes de ce monde. **Et si l’image même prise par le Christ venait nous parler ?** Si la parabole nous encourageait à prier Dieu d’abord pour la justice de ce monde ? À prier pour que les milliers d’hommes et de femmes de France ne dorment plus dans leur voiture mais sous un toit, au chaud ? À prier pour que les femmes d’Iran, d’Afghanistan ou d’ailleurs puissent vivre libre, choisir de se voiler ou pas, de prier Dieu ou pas, voire même de prier un autre Dieu. Si la parabole venait nous dire que le sujet même de nos prières devait être la justice. Pas d’abord l’évangélisation et le succès des missions ou la présence en nous de l’Esprit mais le développement sur terre de la justice. Il n’y a pas de Royaume de Dieu, de Royaume des cieux sans la justice qui l’accompagne.

**2) Un juge athée et non respectueux des hommes**

**Le Christ nous incite à prier Dieu en prenant l’image d’une femme venant « casser les pieds » à un juge, jour et nuit ; un juge athée et non-respectueux des hommes**. Le juge se moque de savoir qu’il y a un Juge qui, au jour venu, le jugera, lui demandera compte de ses actes et notamment de sa manière d’exercer la justice. Le juge n’en a cure. Il se moque de Dieu, autant que les hommes. Le fait est connu, notoirement connu. Mais la veuve, figure même de la personne vulnérable, dans la Bible, la personne que la Loi juive protégeait, visait à assurer son existence ; la veuve donc s’adresse à ce juge-là. Malgré ce qu’elle sait de lui. **Et si ce contexte-là était parlant pour nous ?** Si la parabole voulait nous encourager à prier même quant à vues humaines il n’y a plus d’espoir ? Justement quand il n’y a plus d’espoir à vues humaines ! Si la prière était une manière de mettre en œuvre l’espérance contre toute espérance. Jésus nous encouragerait à prier pour la paix, notamment en Ukraine, même quand toutes les informations nous poussent à croire qu’elle est partie pour durer ! Jésus nous encourageait à prier pour la fin de la famine et de la pauvreté à Madagascar, par exemple, ou en Somalie alors que rien ne permet de l’envisager ! Jésus nous encourageait à prier, encore et toujours, pour la Création, sa sauvegarde, sa protection, son respect alors que tout pousse au découragement et à l’abattement, tellement les problèmes semblent vertigineux, tellement nous semblons être impuissant ! **La prière comme acte d’espérance**. Jacques Ellul distinguait nettement « l’espérance » de « l’espoir ». **Si l’espoir est la passion des possibles, l’espérance est la passion de l’impossible**, disait-il. L’espoir pousse l’homme à se réfugier dans ses propres forces, à placer sa confiance en la technique, en l’argent, au progrès. Seule l’espérance place sa confiance en Dieu seul. La seule attitude fidèle à la Croix est la folie de la prière.

**3) Plaider devant les juges de ce monde**

**Le Christ nous incite à prier Dieu en prenant l’image d’une femme venant « casser les pieds » à un juge, jour et nuit**. Et si la personne même, celle de ce juge, était importante ? **Si la parabole nous incitait à faire des démarches auprès des autorités civiles en parallèle de nos démarches spirituelles ?** À aller voir les juges de ce monde pour leur présenter nos soucis de justice. À les interpeller, jour et nuit, sur l’état insalubre de nos prisons, sur l’accueil des réfugiés, sur le trafic d’êtres humains, l’esclavage moderne... ? À leurs casser les pieds et les oreilles à propos du racisme et des discriminations, du travail des enfants, de l’utilisation d’enfants dans les conflits armés... ? À élever nos voix pour leur demander d’intervenir contre l’inceste, les viols, les violences conjugales et les violences homophobes qui se multiplient... ? Il y a peu, à Limoges, des jeunes ont donné rendez-vous à des personnes homosexuelles, via des applications dédiées, juste pour avoir le plaisir de leur casser la figure. Oui, si la parabole nous poussait à sans cesse « casser les oreilles » de nos juges, de nos maires, de nos députés pour plus de justice climatique ou pour contrer la disparition massive de la biodiversité ?

La démarche proprement citoyenne est très peu usitée par les Églises. Certaines associations n’hésitent pas, elles, à déposer plainte (parfois même contre l’État, pour inaction climatique, par exemple, et il leur arrive même de gagner), à déposer un dossier d’inconstitutionnalité auprès des tribunaux quand une loi votée au parlement semble à l’opposé des droits de l’homme. Il leur arrive même de recourir à la Cour européenne des droits de l’homme quand les procédures françaises n’ont rien données. Et nous rien. Peut-être est-ce un chemin que nous devrions prendre ? Prier auprès des tribunaux sans jamais délaisser notre prière à Dieu. Il se peut aussi que l’exaucement de Dieu à nos prières prennent la forme d’une décision de justice. Il n’est pas impossible, comme dans la parabole, que Dieu fasse changer d’avis, même aux juges les plus récalcitrants.

Allons et prions Dieu pour plus de justice. Amen.